Centraide
Québec,
Chaudière-Appalaches
et Bas-Saint-Laurent

Du plomb dans les ailes

Synthèse de l'avis sur les inégalités sociales

Un ouvrage de Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent

Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent prend position pour la réduction des inégalités sociales parce qu'il devient impossible pour l'organisation de ne pas le faire. Devant leurs conséquences pour les personnes qui les vivent le plus durement, mais aussi devant leurs conséquences pour l'ensemble de la société, l'organisation s'engage sur la question des inégalités et joint sa voix à toutes celles qui s'élèvent actuellement pour dire que nous pouvons et que nous devons faire mieux.

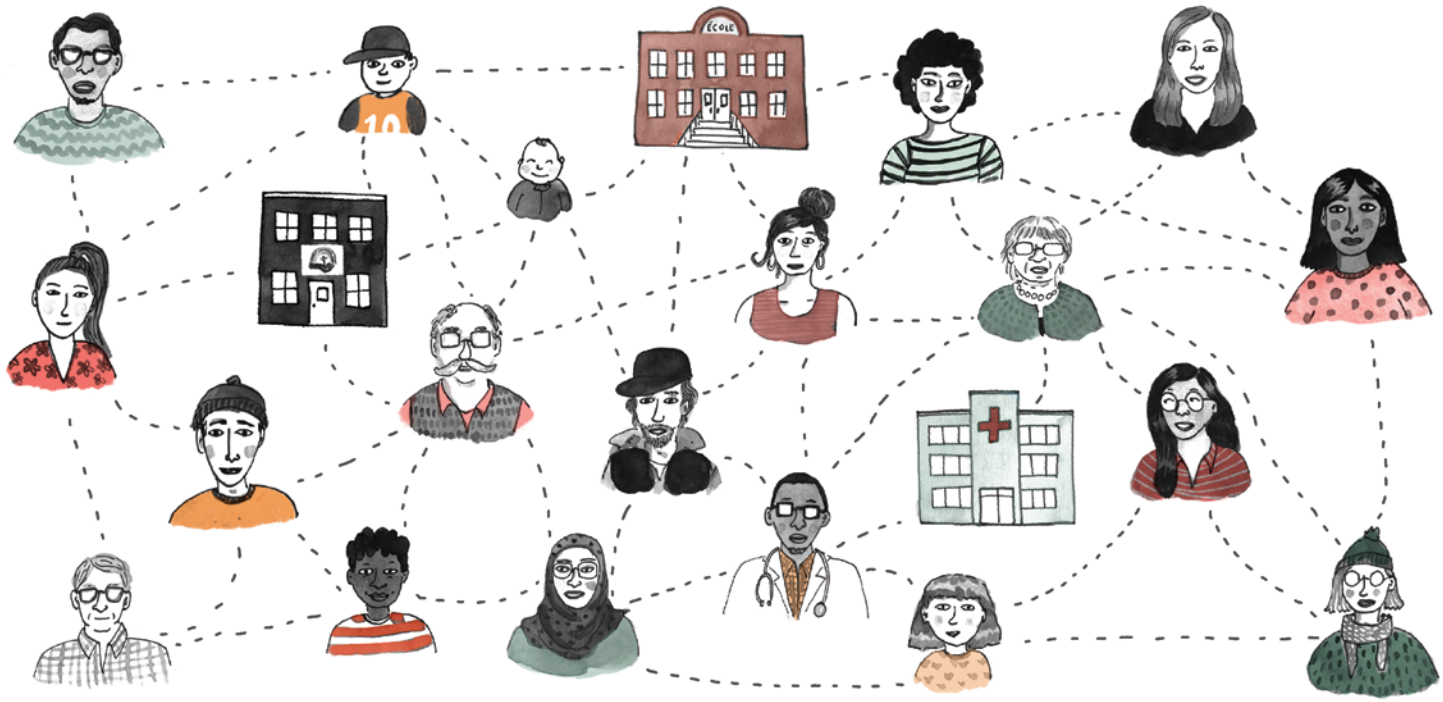

Illustrations : Chloloula, Chloé Germain-Thérien

Nous vivons en société. Nos histoires individuelles s'écrivent lors d'échanges vécus dans les différentes sphères de notre vie, privée comme publique. Nous sommes liés aux autres de multiples façons. Ces liens qui nous unissent sont affectifs, politiques, économiques et culturels. Nous dépendons les uns et les unes des autres. Chaque jour, nous nous reposons sur des savoirs et des savoir-faire que d'autres détiennent. Mais qu'en est-il du fonctionnement qui règle nos façons de vivre ensemble ?

Le Québec est fondamentalement une terre d'égalité, ou, du moins, y a travaillé de multiples façons au cours des 50 dernières années. Le principe d'égalité des chances a guidé nos grands choix collectifs en matière d'éducation. De la même manière, des valeurs d'entraide et de solidarité se trouvent aux fondements d'un système de santé public et accessible, d'une fiscalité progressive, de multiples mesures et programmes visant l'accès à l'emploi, à la justice, à un revenu de dernier recours, etc. Ces choix de société visaient l'atteinte d'une qualité de vie acceptable pour tous et toutes et la reconnaissance du principe d'égalité en dignité, en valeur et en droit.

L'explosion des inégalités et la concentration de la richesse représentent un des phénomènes marquants se produisant à l'échelle planétaire. Le Québec fait bonne figure lorsqu'on le compare à d'autres pays, mais après des décennies d'amélioration, la croissance des inégalités sociales s'observe et mène à un effritement de la solidarité sociale qui n'est pas sans conséquences. La pandémie de la COVID-19 a d'ailleurs été un grand révélateur de ces inégalités.

Puisque la mission de Centraide est d'agir sur la pauvreté et l'exclusion, il est apparu nécessaire pour l'organisation de prendre la parole et d'appeler à l'action afin de réduire les inégalités sociales, qui sont comme du plomb dans nos ailes et qui nous tirent collectivement vers le bas.

Dans sa démarche de réflexion sur les inégalités, Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent a mené des consultations auprès de gens d'horizons très différents. Ceux-ci ont été interrogés afin de savoir si, au Québec, nous avions toutes et tous les mêmes droits et les mêmes chances. La réponse a été globalement la même : en théorie, oui, mais en réalité, non.

COMMENT SE CRÉENT LES INÉGALITÉS SOCIALES ?

Dès sa naissance, chaque individu occupe une position dans notre société, et sa position change selon son parcours de vie. La possibilité pour une personne de « monter » ou « descendre » dans l'échelle sociale est appelée « mobilité sociale ». Les positions initiales des individus et leur potentiel de mobilité ne relèvent pas que de leur seule volonté, de leur mérite ou du hasard, elles dépendent largement des règles de fonctionnement que la société se donne.

Plus concrètement, dans notre société, la position initiale d'un individu sur l'échelle sociale dépend des ressources de ses parents et de celles que la société met à sa disposition. Sa mobilité sociale dépendra de ces mêmes ressources, auxquelles s'ajouteront celles que l'individu pourra développer ou accumuler. Ces ressources sont de divers ordres : revenu suffisant, milieu de vie sécuritaire et aimant, soutien d'un réseau social, appartenance à une communauté, accès à un logement de qualité et aux moyens de transport nécessaires, accès à l'éducation, à des services de proximité, à un environnement sain, à des capacités personnelles d'adaptation ou de communication, à un réseau de contacts, à du temps libre, etc.

Des facteurs discriminants affectent positivement ou négativement l'accès aux ressources pour des individus appartenant à certains groupes sociaux. Des personnes et même des communautés entières se trouveront ainsi favorisées ou défavorisées en fonction de leur genre, de leur situation économique, de leur statut social, de la couleur de leur peau, de leur provenance, de leur langue, de leur origine, de leur autochtonie, de leur état de santé physique ou mental, de leur âge, de leur orientation sexuelle, de leurs limitations fonctionnelles, etc. Plus encore, certains facteurs discriminants peuvent s'accumuler chez une même personne, la mettant plus à risque de voir ses possibilités sociales et économiques réduites.

Des effets qui s'additionnent

Les inégalités d'accès aux différentes ressources peuvent sembler anodines prises isolément, mais leur addition s'avère pénalisante. L'image des escaliers roulants mise de l'avant par le Collectif pour un Québec sans pauvreté illustre bien le fonctionnement des mécanismes qui créent et amplifient les inégalités sociales. Comme on peut le constater, dans la partie inférieure de cette illustration, séparée de l'autre par un palier, les escaliers roulent en descendant alors qu'ils montent dans la partie supérieure. Cette image illustre à quel point l'ascension est difficile dans la moitié inférieure de l'escalier, alors qu'elle s'effectue plus facilement dans la moitié supérieure.

Histoires d'escaliers qui DESCENDENT

Line a un grand talent pour la musique. Sa professeure a parlé à ses parents pour leur dire que des cours privés lui permettraient de développer encore plus ses aptitudes musicales. Ces derniers n'ont pas les moyens de les lui payer.

Charles a appris qu'il avait un cancer. Pour suivre ses traitements, il a dû réduire ses heures de travail et payer les frais de transport pour se rendre à l'hôpital. Il craint de ne plus pouvoir travailler si son état s'aggrave.

Paul est en maternelle. Il a des difficultés de langage qui affectent ses interactions sociales et sa confiance en lui. Il est en attente pour des services d'orthophonie, mais ses parents n'ont pas les ressources pour contourner les listes d'attente.

Anna a du mal à rembourser le solde de sa carte de crédit et paie beaucoup d'intérêts qui s'ajoutent à ceux qu'elle paie déjà pour ses dettes d'études. Pourtant, elle s'en tient strictement aux dépenses nécessaires.

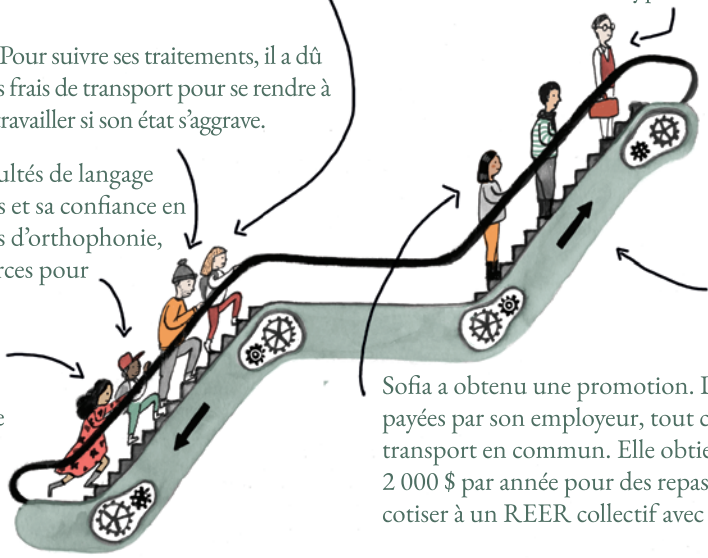

Histoires d'escaliers qui MONTENT

Louis est en mesure de mettre de l'argent de côté, il accumule des intérêts qui s'additionnent à son revenu d'emploi. Il songe à investir dans un duplex pour percevoir un loyer qui facilitera le remboursement de son hypothèque.

Alex a pu compter sur l'aide de son réseau quand sa fille a été hospitalisée loin de sa maison. Une collecte de fonds a permis d'amasser 15 000 $ pour pallier les pertes de salaire et payer le coût des déplacements et de l'hébergement. Ses proches se relaient pour lui apporter de la nourriture et du réconfort.

Sofia a obtenu une promotion. Désormais, ses assurances seront payées par son employeur, tout comme son abonnement au transport en commun. Elle obtient un budget de représentation de 2 000 $ par année pour des repas. Elle aura maintenant les moyens de cotiser à un REER collectif avec contribution de l'employeur.

Ce sont sept histoires parmi des milliers que Centraide entend au sein de son réseau de partenaires. Chaque personne a son histoire et se déplace sur cet escalier roulant. Nous nous y croisons toutes et tous, et nos actions peuvent influencer le parcours des autres.

Les différents mécanismes qui créent les inégalités sociales n'agissent pas de façon isolée. Ils sont interreliés, l'effet des uns vient renforcer l'effet des autres. Par exemple, une personne qui n'a pas accès à une ressource dont elle a besoin verra ses chances d'améliorer sa situation lui échapper. Lors d'une rencontre avec des parlementaires, des personnes en situation de pauvreté ont d'ailleurs expliqué que vivre la pauvreté, c'est comme devoir monter dans un escalier roulant qui descend : « dans un système comme celui-là, sur quoi faut-il agir en premier ? Faut-il s'acharner sur les personnes pour qu'elles arrivent à monter l'escalier qui descend ou faut-il s'occuper des escaliers ?[1] »

Les inégalités sociales ne sont pas une fatalité. Elles découlent de décisions prises par des humains, individuellement ou collectivement, au fil du temps. Nous avons le pouvoir de modifier les systèmes qui produisent, reproduisent et accroissent les inégalités. À preuve, certains pays sont marqués par moins d'inégalités que d'autres grâce aux choix politiques qui y ont été faits. Il n'en tient qu'à nous de décider dans quelle société nous souhaitons vivre.

Réfléchir aux inégalités sociales, c'est :

- D'abord, observer le monde qui nous entoure, identifier les ressources qui y sont disponibles et évaluer si l'accès à ces ressources est le même pour chaque personne.
- Ensuite, évaluer si le fonctionnement de notre société est en cause dans cet accès égal ou non à ces ressources, et voir en quoi nos règles communes contribuent à cette situation.
- Puis, mesurer les répercussions de cet accès égal ou non sur les personnes et sur les communautés.
- Finalement, réfléchir aux changements qu'il serait souhaitable d'apporter et aux moyens à notre disposition pour y arriver.

[1] COLLECTIF POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ, Le droit de nos droits, Déclaration de conclusion des personnes en situation de pauvreté, La Soupe au caillou, nº 145, octobre 2003.

OÙ EN SOMMES-NOUS EN MATIÈRE D'INÉGALITÉS SOCIALES ?

Des inégalités économiques

À l'échelle de la planète, la concentration de la richesse atteint chaque année de nouveaux sommets. En 2018, 26 personnes se partageaient la moitié de la richesse mondiale[2]. Et actuellement, le 1 % le plus riche de la population possède davantage que tout le reste de l'humanité. Le Québec est évidemment très loin d'un tel niveau d'inégalités économiques, mais ce sont les mêmes forces qui y sont à l'œuvre.

En observant l'évolution au Québec du revenu après impôt et transferts au cours des dernières décennies[3], on constate que le revenu moyen qui a connu la plus faible croissance est celui du décile des ménages ayant les revenus les moins élevés, pour une augmentation de 9 % entre 1990 et 2018 menant à un revenu annuel moyen de 11 600 $. Pour les autres déciles, on constate que l'augmentation la plus forte a concerné les ménages qui avaient les revenus les plus élevés, soit une hausse de 30 % pour le 9e décile (109 100 $) et de 41 % pour le 10e (170 800 $). Ce sont ces ménages qui tirent le mieux profit de la croissance économique et des différentes réformes de la fiscalité.

Il peut être utile de rappeler que les premiers dollars que l'on gagne sont ceux qui ont les plus grandes conséquences sur nos conditions de vie : ils nous permettent de nous loger, de nous nourrir, de nous vêtir, etc. Les sommes qu'il nous manque pour répondre à nos besoins et exercer nos droits ont une incidence majeure sur notre développement et notre épanouissement. Selon les données les plus récentes, 812 000 personnes au Québec ne disposent pas des revenus suffisants pour couvrir leurs besoins de base[4] : se loger, se nourrir, se vêtir, se déplacer, etc. Les personnes les plus pauvres sont particulièrement vulnérables devant les hausses de tarif de biens et de services leur permettant de couvrir leurs besoins de base.

À l'opposé du spectre, les revenus élevés permettent aux gens qui les perçoivent d'épargner et d'investir, creusant conséquemment les inégalités de richesse. Ainsi, au Québec, les 20 % les plus fortunés possédaient 68 % de la totalité du patrimoine[5] des ménages en 2016, alors que les 60 % les moins fortunés s'en partageaient à peine plus de 10 %[6]. Si la tendance se maintient, le fossé de richesse se creusera encore et encore.

Des inégalités en emploi

Le Québec a connu des décennies d'amélioration continue en matière d'égalité en emploi grâce à l'action soutenue de vastes mouvements sociaux. L'avancée la plus spectaculaire fut sans doute le rattrapage partiel mais très significatif des revenus d'emploi des femmes par rapport à celui des hommes ainsi que la participation de celles-ci au marché du travail. Malgré toutes ces avancées, les inégalités persistent. Bon nombre de travailleurs et de travailleuses pauvres peinent à couvrir leurs besoins et n'ont aucune marge de manœuvre pour faire face à un imprévu. Par ailleurs, d'inquiétants reculs se manifestent, notamment l'augmentation de la précarité du travail, la montée de l'emploi atypique, les réductions sans précédent de certains avantages sociaux, entre autres les régimes de retraite. Au-delà de ces reculs, l'une des principales sources d'inégalités demeure la difficulté pour certains groupes d'accéder au marché du travail.

---

2 OXFAM INTERNATIONAL, Services publics ou fortunes privées ?, janvier 2019.

3 STATISTIQUE CANADA, Revenu moyen des ménages après impôt et transferts, par décile de revenu, au Québec, en 1990 et 2018 en dollars de 2018, Tableau 11-10-0192-01 - Limite supérieure du revenu, part du revenu et revenu moyen du revenu du marché, total et après impôt, selon le type de famille économique et le décile de revenu, Canada et provinces

4 STATISTIQUE CANADA, Tableau 11-10-0135-01, Statistiques du faible revenu selon l'âge, le sexe et le type de famille économique.

5 Ensemble des avoirs : biens, épargnes, investissements, etc.

6 CENTRE D'ÉTUDES SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION, La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : état de situation, 2018, p. 58.

Bon nombre de personnes sans emploi souhaiteraient devenir salariées mais n'y parviennent pas. Le marché du travail est de plus en plus complexe et exigeant, trop rigide pour favoriser la diversité des contributions et l'inclusion de toutes et tous. L'économie, initialement pensée pour être au service des individus, les a progressivement soumis à ses propres lois et intérêts, peu importe leurs besoins réels. Pour une grande partie de la population, il existe des obstacles majeurs à l'emploi : une faible scolarité (plus de 50% des personnes à l'aide sociale n'ont pas de diplôme[7]), une longue absence du marché du travail, des troubles d'apprentissage, des problèmes de dépendance ou de comportement, l'âge (32% des personnes assistées sociales ont plus de 55 ans), certaines caractéristiques physiques, des événements de vie (un deuil, un divorce, etc.), un dossier criminel, des problèmes de santé physique ou mentale sont toutes des raisons qui rendent difficiles la recherche d'un emploi[8].

Même en période de plein emploi, des disparités importantes persistent entre le taux d'emploi des personnes nées ici et celui des personnes immigrantes ou racisées. Au Québec, le taux de chômage des personnes nées au Canada est de 5,1% et celui des personnes immigrantes est de 7,9%. Pour les personnes racisées, le taux de chômage est près de deux fois plus élevé que pour le reste de la population[9]. Il y a lieu de s'interroger et d'agir sur les barrières qui limitent l'accès à l'emploi pour ces groupes de personnes. Par exemple, selon une étude de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, « à profil et à qualifications égales, un Tremblay ou un Bélanger a au moins 60% plus de chance d'être invité à un entretien d'embauche qu'un Sanchez, un Ben Saïd ou un Traoré, et environ une fois sur trois (35%), ces derniers risquent d'avoir été ignorés par l'employeur sur une base discriminatoire[10]. » Force est d'admettre qu'en agissant de façon discriminatoire lors de l'embauche, certains milieux de travail érigent des barrières à l'emploi.

Des inégalités en éducation

Si l'accès à l'éducation semble garanti pour chacun et chacune au Québec, les inégalités de traitement ont fortement augmenté. La pandémie actuelle renforce les inégalités, notamment parce que toutes les familles ne sont pas en mesure d'assurer un accès Internet et l'équipement adéquat pour suivre une formation à distance. Mais les inégalités scolaires ne sont pas apparues avec la pandémie. Par exemple, plusieurs élèves performants quittent les parcours réguliers des écoles publiques pour se diriger vers des parcours particuliers ou vers les écoles privées. En effet, les écoles publiques mettent sur pied de multiples programmes dans le but de se démarquer et d'attirer la clientèle. Or, bien que ces pratiques ne soient pas malintentionnées, les critères d'entrée à ces programmes et les coûts qui y sont souvent associés mènent globalement à un tri des élèves en fonction de leurs capacités et du revenu de leurs parents, un phénomène qui s'accentue au secondaire.

Ces inégalités se reflètent dans la possibilité de mener des études supérieures. Quinze pour cent des jeunes inscrits au programme public régulier au secondaire accèdent à l'université, contre 51% des élèves inscrits à un programme public particulier et 60% des jeunes qui fréquentent une école secondaire privée[11]. Les jeunes provenant de milieux défavorisés, ceux dont les parents sont sans diplôme d'études secondaires et ceux vivant avec un handicap sont encore sous-représentés dans la population universitaire. L'accès à l'université est aussi plus difficile pour les jeunes de certaines régions et pour les élèves autochtones, pour qui le parcours scolaire est souvent fragmenté, notamment en raison de services en éducation insuffisants dans les communautés ou du manque de personnel. L'idée ici n'est pas de présenter l'université comme le meilleur parcours en soi, mais plutôt de s'assurer que les jeunes qui ont les capacités et l'intérêt d'y étudier puissent le faire.

---

7 DIRECTION DE L'ANALYSE ET DE L'INFORMATION DE GESTION, MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale, avril 2009. Repéré au : www.mtess.gouv.qc.ca/statistiques.

8 OBSERVATOIRE DE LA PAUVRETÉ ET DES INÉGALITÉS AU QUÉBEC, Portrait des personnes à l'aide sociale, données statistiques et paroles citoyennes, octobre 2016.

9 BLAIN, Marie-Jeanne avec la collaboration de TROSSEILLE Noémie, AL-YAHYA Nisrin, BONIN Marie-Hélène, GUISSÉ Souleymane, KÉBÉ Maïmouna, LABERGE Marcel et MARSAIS Jérôme (2018). Synthèse du rapport de recherche. Portrait de l'intégration professionnelle des personnes immigrantes au Québec : expériences et points de vue croisés sur les obstacles systémiques, les éléments facilitants et les ressources. INRS Centre Urbanisation Culture Société et le Comité consultatif Personnes immigrantes, Montréal, 1er décembre 2018.

10 EID, Paul, Azzaria MEISSON et Marion QUÉRAT, Mesurer la discrimination à l'embauche subie par les minorités racisées : résultats d'un « testing » mené dans le Grand Montréal, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, mai 2012.

11 KAMANZI, Pierre Canisius, « School Market in Quebec and the Reproduction of Social Inequalities in Higher Education », Social Inclusion, vol. 7, nº 1, 2019.

L'inégalité d'accès aux ressources éducatives adaptées aux besoins des élèves et aux ressources spécialisées (orthopédagogues, orthophonistes, psychologues, etc.) est tout aussi préoccupante. Les disparités de traitement que vivent les élèves dans le système scolaire québécois actuel ont plusieurs conséquences négatives qui s'ajoutent à celles affectant les élèves sur le plan scolaire. Elles peuvent causer une souffrance psychologique liée à l'échec ou au manque d'estime de soi, affectant ainsi le développement global des jeunes.

Les conséquences s'en feront sentir toute leur vie. Devenues adultes, les personnes peu scolarisées ont plus de difficulté à trouver leur place dans une société où l'écrit est omniprésent, surtout à l'heure du numérique. Une faible littératie affecte la santé, la qualité de vie, la situation économique et sociale des individus, de même que leur accès à l'emploi et leur capacité à faire valoir leurs droits.

Des inégalités sociales en santé

Au cours du dernier siècle, l'état de santé de la population du Québec s'est amélioré de manière spectaculaire, autant grâce au développement des services de santé que grâce à l'amélioration générale des conditions de vie. Lorsque l'on s'attarde au portrait d'un peu plus près, on constate toutefois l'importance des inégalités sociales de santé qui persistent. Dans la ville de Québec, la différence de l'espérance de vie varie grandement entre les quartiers. Dans le secteur de la Haute-Ville, l'espérance de vie à la naissance en 2014 était de 84,7 ans, alors qu'elle était de 76,5 ans dans la Basse-Ville de Québec[12]. Ces huit années d'écart sont inacceptables et ne sauraient s'expliquer uniquement par les habitudes de vie ou des déterminants biologiques.

Notre environnement social, économique et physique affecte notre développement et notre santé. La capacité de choisir son environnement physique est inégale d'une personne à l'autre et est directement liée aux ressources financières de chacun et de chacune. Ainsi, les personnes ayant le plus de ressources peuvent choisir des environnements qui limitent au maximum les éléments nocifs pour leur santé physique et mentale. Par exemple, ces personnes peuvent choisir un milieu de vie suffisamment grand pour que chaque membre de la famille ait un espace à lui. Elles peuvent se loger loin des sources de pollution (sonore, industrielle, lumineuse, etc.) et avoir des espaces verts à proximité ainsi que la possibilité de les fréquenter.

Le système de santé, basé sur l'universalité et l'équité, tend également à devenir de plus en plus inégalitaire : l'accès aux soins et aux services sociaux est inégal, tout comme les traitements, notamment en raison des délais d'attente variables dans un système à plusieurs vitesses. L'accès aux soins varie également d'une région à l'autre. Plusieurs d'entre elles sont moins bien desservies, ce qui entraîne des distances de déplacement parfois énormes. De plus, malgré l'incidence importante de problèmes de santé chez les personnes en situation de pauvreté, les études démontrent qu'elles ont un moins bon accès aux soins de santé et aux services sociaux, notamment aux services hospitaliers ou aux soins de médecins spécialistes[13]. Et concernant l'équité en matière de traitement, celui trop souvent réservé aux Autochtones dévoile l'ampleur du chemin qu'il reste à parcourir.

Il est aussi préoccupant de noter une sous-représentation importante des personnes en situation de pauvreté dans l'utilisation des services préventifs[14]. Si l'assurance maladie a constitué un pas en avant pour l'accès aux soins de santé et aux services sociaux, il demeure qu'une gamme importante de services en sont exclus. Plusieurs personnes sont donc limitées à l'aspect curatif des soins de santé, alors que de plus en plus d'études montrent que la prévention joue un rôle prépondérant dans la santé des individus. À ce titre, l'accès aux ressources préventives en matière de santé mentale est névralgique.

[12] DUGAL, Sonia, Myriam DUPLAIN et Isabelle MAUGER, Les inégalités sociales de santé dans Basse-Ville et Limoilou-Vanier, Surveillance de l'état de santé et de ses déterminants, Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, mars 2018.

[13] ALMAIDA, APSC, BP NUNES, SMS DURO et LA FACCHINI, « Socioeconomic determinants of access to health services among older adults: a systematic review », Rev Saude Publica, mai 2017.

[14] STEWART, M., loc. cit.

Des inégalités en matière de justice

Pour maintenir la confiance envers l'État de droit, les citoyens et citoyennes doivent avoir la garantie que leurs droits sont respectés, qu'en cas de litige, chaque personne aura accès à la justice et que, devant la loi, un traitement équitable leur sera assuré. Actuellement au Québec, ni l'égalité d'accès ni l'égalité de traitement ne sont assurées en matière de justice.

Certaines personnes sont surjudiciarisées ou subissent de la discrimination, notamment dans les lieux publics ou en matière de logement, en raison de leur apparence physique, de leur provenance ou de leur statut social. Par exemple, une personne dont l'apparence répond aux normes sociales n'aura pas à craindre de recevoir une contravention si elle passe plusieurs heures d'affilée sur un banc public. Toutefois, pour des motifs de sécurité, certaines personnes peuvent être perçues comme dérangeantes, sans même qu'elles aient posé de gestes répréhensibles, simplement parce que leur apparence physique est associée à un danger potentiel. Les personnes racisées ou en situation d'itinérance sont particulièrement touchées par ces mécanismes de profilage social et l'exercice de leurs droits dans l'espace public peut s'en trouver affecté.

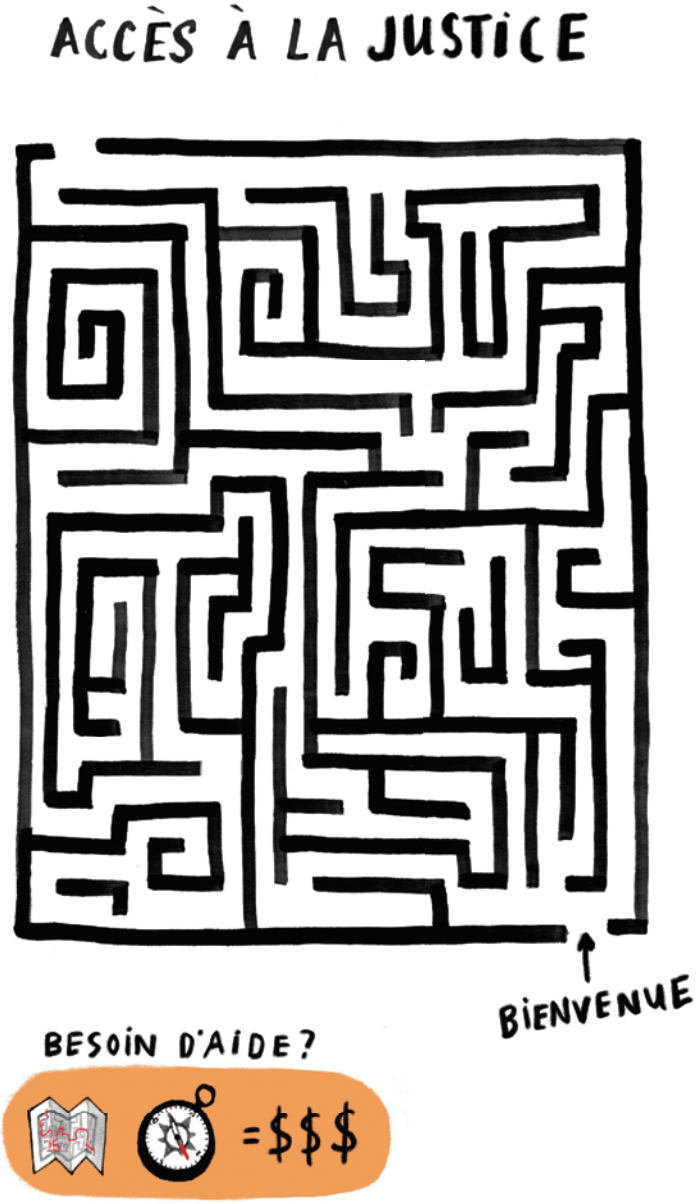

Par ailleurs, selon un rapport préparé pour le ministère de la Justice en 2016, 69% des Québécois et Québécoises considèrent qu'ils n'ont pas les moyens financiers de se défendre et de faire valoir leurs droits devant les tribunaux[15]. Il est intéressant de noter que, même avec un revenu familial annuel brut de plus de 100 000$, 50% considèrent qu'ils ne pourraient s'offrir une défense devant les tribunaux.

Également, selon un rapport publié par l'Association du Barreau canadien, 48% des Canadiens et Canadiennes n'ont pas les compétences requises pour utiliser les outils d'information juridique à leur portée afin de se représenter eux-mêmes. Ces personnes ont besoin d'un accompagnement adéquat pour adapter les outils en fonction de leurs besoins et pour trouver des réponses à leurs questions. « La complexité croissante du droit et du processus juridique, y compris sur les plans du vocabulaire, des protocoles, des procédures et des institutions, contribue à un système de justice inaccessible. Il s'agit peut-être du facteur le plus évident des obstacles à l'égalité devant la justice[16]. »

Le fait que tous et toutes ne soient pas en mesure de faire valoir leurs droits de la même manière comporte des conséquences qui vont bien au-delà de l'accès à la justice : une situation problématique qui aurait pu se régler sans conséquence majeure peut rapidement entraîner une cascade d'événements ayant des effets négatifs sur l'ensemble de la vie d'une personne (détresse psychologique, endettement, sentiment d'impuissance, etc.[17]).

[15] GINER, Karl-Erik et Marilou PERRON, Rapport : Enquête sur le sentiment d'accès et la perception de la justice au Québec, préparé par INFRAS inc. pour le ministère de la Justice du Québec, avril 2016.

[16] Id., Atteindre l'égalité devant la justice : une invitation à l'imagination et à l'action. Un rapport sommaire du Comité sur l'accès à la justice de l'ABC, novembre 2013, p. 51.

[17] L'ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN, Étude sur l'accès au système de justice – aide juridique, décembre 2016, p. 6.

Des inégalités en environnement

Le réchauffement et les changements climatiques sont des réalités. Leur existence n'est plus à démontrer et leurs causes sont connues. Les observations recueillies depuis le début de l'ère industrielle confirment que la température moyenne de la surface de la Terre a déjà augmenté de plus de 1 °C. Les changements climatiques amplifieront les inégalités de santé et de sécurité qui existent déjà au sein de la population et entre les communautés.

À la suite de la canicule de l'été 2018, l'Institut national de la santé publique du Québec et les directions de santé publique ont chiffré le coût humain de cet épisode de chaleur extrême : 86 personnes sont mortes à cause de la chaleur à l'échelle du Québec. Les deux tiers de ces décès évitables sont survenus dans des îlots de chaleur, 80 % d'entre eux sont survenus à domicile et 25 % des personnes décédées étaient atteintes d'un trouble schizophrénique. Le faible revenu, l'isolement, les problèmes de santé mentale ou les maladies chroniques se démarquent comme facteurs de risque majeurs[18].

L'augmentation des épisodes de précipitation intenses, surtout en hiver, et l'accélération de la fonte de la neige au printemps exposeront le Québec à des inondations de plus en plus importantes. Des inondations de grande ampleur sont survenues ces dernières années dans plusieurs régions du Québec. Lors de ces catastrophes, toute la communauté est touchée, mais les conséquences sociales sont dramatiques pour les plus vulnérables. En cas d'inondation et d'évacuation, les personnes les plus pauvres ont très peu ou aucune économie et un réseau social moins élargi sur lequel compter. Lorsque les habitations sont déclarées des pertes totales, ces mêmes personnes sont parfois dans l'impossibilité de se trouver un nouveau toit dans leur communauté. Elles sont aussi plus vulnérables lorsqu'elles sont contraintes à changer de milieu.

Les changements climatiques auront aussi comme conséquence majeure d'affaiblir la sécurité alimentaire. Selon certaines projections, d'ici 2050, le prix des grandes céréales grimpera, ce qui s'ajoutera aux hausses importantes déjà prévues. Évidemment, les plus pauvres et les plus vulnérables, souvent déjà en situation d'insécurité alimentaire, seront les plus durement touchés[19].

[18] CAILLOU, Annabelle, « 66 décès liés à la canicule à Montréal lors de l'été 2018 », Le Devoir, 16 mai 2019. Repéré au : www.ledevoir.com/societe/554400/la-canicule-a-joue-un-role-dans-le-deces-de-66-personnes-a-montreal-l-ete-dernier.

[19] GIEC, Climate Change and Land, rapport spécial. Repéré au : www.ipcc.ch/srccl-report-download-page/.

DES CONSÉQUENCES POUR TOUS ET TOUTES

Les choix politiques, sociaux et économiques menant aux inégalités prennent racine dans une conception réductrice de la société : vouloir le meilleur pour nous-mêmes et nos proches, et craindre de partager une part de nos ressources au bénéfice de quelqu'un qui en ferait moins bon usage. Les choix de société menant à plus d'inégalités sociales sont légitimés lorsqu'on ne voit que la perte pour soi et qu'on occulte la perte pour tous. Pourtant, nous avons tous et toutes à gagner de la réduction des inégalités.

D'une part, ces inégalités ont un coût social élevé. Dans un rapport publié en 2011, le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE), qui relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, estimait que le coût de la pauvreté au Québec totalisait entre 15,7 et 17 milliards de dollars annuellement, soit de 5,8 % à 6,3 % du PIB réel[20]. Pour arriver à ce chiffre, le CEPE a notamment pris en considération les coûts des programmes de soutien au revenu, des soins de santé, du système judiciaire, les coûts futurs que la société paiera pour les enfants actuellement en situation de pauvreté et le manque à gagner pour les personnes en situation de pauvreté. Selon les auteurs du rapport, en réduisant la pauvreté, les dépenses du Québec en santé pourraient être réduites de 1,7 milliard de dollars annuellement.

En ce qui concerne l'éducation, nous aurions tout à gagner de faire partie d'une population plus scolarisée. Comme le rappelait la vice-secrétaire générale de l'Organisation des Nations unies, Amina Mohammed, en 2017 : « Il n'y a pas de meilleur investissement dans la paix et la résilience future d'une société que dans l'éducation de ses citoyens ». Des recherches ont démontré que les inégalités sociales affectent négativement les résultats scolaires : les résultats des élèves en lecture, en écriture et en mathématiques sont plus faibles dans les pays les plus inégalitaires[21]. En ce sens, laisser les écarts de revenus s'accroître, c'est accepter que des élèves réussissent de moins en moins bien. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) considère par ailleurs que la croissance des inégalités et l'incapacité des plus pauvres à investir pour s'instruire font chuter la croissance économique[22]. L'OCDE affirme que « corriger les inégalités peut rendre nos sociétés plus justes et nos économies plus fortes[23] ».

[20] FRÉCHET, Guy et Athanase BARAYANDEMA, Les coûts de la pauvreté au Québec selon le modèle de Nathan Laurie, Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Québec, 2011.

[21] WILKINSON, Richard et Kate PICKETT, loc. cit.

[22] OCDE, FOCUS – Inégalités et croissance, Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, décembre 2014.

[23] Ibid.

Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont démontré l'impact négatif de la croissance des inégalités sur l'ensemble de l'économie. Ils avancent[24] que c'est la réduction des inégalités, à travers l'amélioration des revenus des trois quintiles les plus pauvres, qui stimule le plus l'économie. Les revenus supplémentaires de ces populations se traduisent par l'achat de biens et services qui améliorent ses conditions de vie. Ce sont souvent des dollars dépensés dans des activités économiques locales.

Nous ne gagnons rien non plus collectivement à ne pas régler la question des législations de complaisance. Les transferts de fonds vers des paradis fiscaux, en plus de favoriser la croissance des inégalités économiques, créent une pression énorme sur les finances publiques et produisent un manque à gagner qui se traduit par une perte de moyens pour réduire ces inégalités et par une plus grande pression financière sur ceux et celles qui contribuent au panier fiscal collectif. Toujours selon le FMI, la croissance des inégalités nuit au développement d'une économie durable et augmente le risque de crises économiques[25].

Par ailleurs, la question de la sécurité est un enjeu central associé à l'accroissement des écarts entre les riches et les pauvres. Une corrélation est effectivement observée entre l'accroissement des inégalités, leurs conséquences visibles et le taux de criminalité d'un milieu[26] : on compte plus de personnes incarcérées dans les pays les plus inégalitaires. « Dans les sociétés plus inégalitaires, le budget qui devrait être destiné au bien-être ou à l'éducation, par exemple, se retrouve consacré aux systèmes pénaux et judiciaires[27]. »

Une société inégalitaire est une société qui se fragilise, puisque les inégalités provoquent des violences structurelles qui ont des conséquences bien réelles. Richard Wilkinson, épidémiologiste, résume bien les mécanismes en œuvre dans les sociétés inégalitaires : « Si les inégalités aggravent les problèmes, c'est parce que nous sommes sensibles à la différence des statuts sociaux. La violence, par exemple, est déclenchée lorsque quelqu'un vous regarde avec mépris, ne vous respecte pas. Dans une société plus inégale, il y a plus de compétition pour son statut social et plus d'insécurité pour conserver ce statut. On devient très préoccupé de la façon dont on est jugé par les autres. Le déclencheur de la violence, c'est la perte de confiance en soi, le sentiment d'humiliation, le manque de respect[28]. » Selon lui, en raison de l'environnement dans lequel nous évoluons, nous avons du mal à savoir quel comportement adopter : nous sommes tiraillés entre nos désirs de gloire ou de domination et nos désirs d'entraide et de solidarité. Nous savons quoi faire pour prendre du pouvoir sur les autres, nous savons aussi quel comportement adopter pour coopérer ou se faire des amis. « Le degré d'inégalités d'une société nous indique sur quelle corde on doit plutôt jouer. Et les comportements à adopter s'apprennent dès le plus jeune âge[29]. »

---

[24] Christine Lagarde, directrice générale du FMI jusqu'en 2019, expliquait que, d'après des études menées par le Fonds, « une augmentation de 1 point de PIB du revenu des pauvres et des classes moyennes se traduit par une progression pouvant aller jusqu'à 0,38 point de PIB sur cinq ans. En revanche, une augmentation de 1 point de PIB du revenu des riches se traduit par une baisse de 0,08 point de PIB25. » Paroles prononcées par Christine Lagarde lors des Grandes Conférences catholiques, Bruxelles, 17 juin 2015.

[25] LOUNGANY, Prakash et Jonathan D. OSTRY, Les travaux du FMI sur les inégalités : un lien entre la recherche et la réalité, Fonds monétaire international, février 2017.

[26] HICKS, Daniel L. et Joan HAMORY HICKS, Jealous of the Joneses: conspicuous consumption, inequality, and crime, Oxford Economic Papers, vol. 66, nº 4, 1er octobre 2014, p. 1090-1120.

[27] WILKINSON, Richard et Kate PICKETT, loc. cit.

[28] RICHÉ, Pascal, « Richard Wilkinson : Les inégalités nuisent à tous, y compris aux plus aisés », Le grand entretien, L'Obs avec Rue 89, octobre 2013.

[29] Ibid.

CHOISIR DE RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

La réduction des inégalités sociales ne se fera pas à coup de baguette magique. Elle se fera par l'addition de petits et de grands gestes tant collectifs qu'individuels, par des changements dans nos façons de travailler ensemble et de vivre ensemble. Nous pouvons tous et toutes nous demander quels gestes poser en fonction de notre réalité, de nos élans, de notre position sociale et de notre réseau. Soyons à la base du changement que nous voulons voir advenir et reprenons confiance en nos capacités de changer le cours des choses.

L'État, notre principal outil pour réduire les inégalités

Nous sommes riches des leviers collectifs mis en place au fil de notre histoire, mais nous pouvons faire mieux. Collectivement, nous avons les moyens d'assurer l'accès pour tous et toutes à des services publics de qualité et à des programmes sociaux qui permettent un ruissellement des richesses vers l'ensemble de la population.

En ce sens, trois principes devraient guider les choix gouvernementaux afin que l'État s'oriente clairement vers la réduction des inégalités sociales:

- La réduction des inégalités est prioritaire.
- L'amélioration du revenu du cinquième le plus pauvre de la population prime sur l'amélioration du revenu du cinquième le plus riche.
- Les personnes les plus touchées par les inégalités sociales doivent être au cœur de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des actions gouvernementales qui les concernent.

Si les choix gouvernementaux touchant la fiscalité, l'éducation, la santé, la justice, l'emploi et l'environnement étaient analysés sur la base de ces principes, nous serions assurés d'avancer dans la bonne direction. Plus que des objectifs à atteindre, ces trois principes devraient devenir la grille d'évaluation de l'ensemble des politiques publiques. Nous en dégagerions des indicateurs permettant de mesurer les avancées en matière de réduction des inégalités sociales, lesquelles constituent un des plus grands problèmes de notre société. En ce sens, toutes les politiques publiques devraient être évaluées sous la loupe de l'analyse différenciée selon les sexes intersectionnelle (ADS +[30]).

Le rôle des entreprises

Les règles du jeu du système économique ne sont pas immuables. Des entreprises remettent en question la course à la maximisation des profits et modulent leurs décisions afin de nourrir le lien avec la communauté. La valeur d'une entreprise ne se mesure pas qu'à son rendement économique, elle est la somme de l'ensemble de ses actions, dont celles qui visent à créer de la richesse sociale.

La contribution d'une entreprise à la réduction des inégalités sociales ne se limite pas à faire sa « juste part » fiscale, elle peut prendre diverses formes :

- Offrir des emplois de qualité, des salaires décents, de la stabilité, de bonnes conditions de travail, des horaires qui tiennent compte des réalités familiales ainsi que de la formation continue, notamment en matière de nouvelles technologies.
- Mettre en place des politiques de rémunération plus équitables.
- Embaucher des personnes qui ont plus difficilement accès à l'emploi et soutenir leur intégration. Prendre conscience des inégalités sociales et de la façon dont elles sont produites ou reproduites dans un milieu de travail, et voir comment il est possible d'agir pour les réduire.
- Prendre en considération les inégalités sociales qui peuvent être causées ou renforcées par les activités de l'entreprise dans la communauté.
- Faire la promotion de son engagement pour la réduction des inégalités sociales.
- Prendre position publiquement pour la réduction des inégalités sociales.

[30] Pour en savoir plus: https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/9-ads.pdf

Agir dans nos communautés

Outre les actions structurelles qui sont incontournables pour réduire les inégalités, des changements dans les relations que nous entretenons avec les membres de nos communautés peuvent aussi changer les choses. Chacun et chacune d'entre nous peut faire le choix d'établir des rapports positifs avec les personnes qui se trouvent sur sa route. S'intéresser à la réalité de l'autre, s'ouvrir à sa perspective est un premier pas pour réduire les inégalités.

Les organismes communautaires constituent un levier essentiel pour agir sur les inégalités. Centraide en soutient plusieurs qui répondent aux besoins de base de ceux et celles qui manquent cruellement du nécessaire. Ces lieux permettent à des personnes vivant de l'exclusion sociale d'avoir un port d'attache qui les lie à leur communauté et leur offre l'accompagnement nécessaire pour la réalisation de leurs projets. Ces organismes favorisent également l'implication sociale et donnent la chance à ces personnes de prendre conscience de leur pouvoir, de leur force afin qu'elles soient enfin entendues. L'une des grandes leçons apprises des groupes communautaires est la force de l'accueil, du soutien et de l'accompagnement adapté au parcours de chaque personne, un enseignement utile pour toute pratique professionnelle notamment en santé, en éducation, en justice, en aide à l'emploi et autres. Nous ne pouvons pas nous permettre de renoncer ou d'abandonner qui que ce soit, et c'est ce que l'action communautaire nous rappelle constamment.

Parmi les nouvelles tendances en philanthropie, la volonté de choisir la cause qui nous tient à cœur prévaut. S'il est humain d'être davantage touché par certaines situations et de vouloir contribuer à l'amélioration des conditions de vie d'un groupe de gens en particulier, le don désigné fait malheureusement des laissés pour compte. Certaines causes sont plus difficiles à mettre de l'avant et ne deviendront jamais la saveur du jour. Inscrire la philanthropie dans une perspective de réduction des inégalités implique d'agir à contre-courant, et Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent souhaite maintenir le cap malgré les vents contraires. En valorisant le don solidaire[31] plutôt que désigné, l'organisation s'assure que les causes moins populaires soient aussi soutenues. Le souhait le plus cher de l'organisation est d'ailleurs de contribuer à la construction d'un filet social et humain suffisamment solide et tissé serré pour que personne ne glisse entre les mailles.

Faire de la réduction des inégalités un projet collectif, c'est ce que souhaite Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent. L'étendue et la diversité de son réseau représentent un de ses principaux leviers d'action. Centraide crée des liens de solidarité entre des gens d'horizons différents ayant des parcours de vie tout aussi divers. Ce mouvement de solidarité est rendu possible grâce à l'engagement annuel de près de 110 000 donateurs et donatrices, de milliers de bénévoles et de centaines d'entreprises dans les régions de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent, qui s'unissent pour soutenir le travail de plus de 260 organismes communautaires. Ces organismes accompagnent des milliers de personnes plus directement touchées par les inégalités sociales et s'engagent quotidiennement à réduire ces inégalités ou à en contrer les effets.

Il n'est pas anodin d'avoir choisi la métaphore du « plomb dans les ailes » pour illustrer les conséquences des inégalités sur notre projet collectif de vie en société. Ce sont ces mêmes ailes qui peuvent nous aider à nous élever vers un monde où nous sommes plus égaux et, du même coup, plus libres.

[31] Don solidaire à Centraide : principe selon lequel les dons amassés sont regroupés dans un fonds commun et ensuite distribués à des organismes après un exercice d'analyse rigoureux prenant en compte tous les besoins de la communauté. Le don solidaire diffère du « don désigné », formule selon laquelle la personne qui fait le don désigne l'organisme auquel elle souhaite l'attribuer.